

Démarche	: SRAL Nouvelle -Aquitaine / NEMATODE DU PIN / Gestion du Foyer de Seignosse (40) - Déclaration d'opérations d'abattage ou élagage d'arbres résineux pour mise en sécurité de biens ou de personnes
Organisme	: Unité Santé du Végétal - Pôle Santé des Forêts

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Ce formulaire est à utiliser uniquement pour des opérations de mise en sécurité portant sur des arbres résineux sensibles au nématode du pin (pins, cèdres, sapins, épicéas, douglas, mélèzes, tsugas) situés en zone délimitée telle que définie dans l'arrêté préfectoral du 15 novembre 2025 relatif à la lutte contre le nématode du pin dans le département des landes et des Pyrénées-Atlantiques.

La DECLARATION de travaux d'urgence est à réaliser immédiatement postérieurement à leur réalisation.

Les végétaux sensibles coupés ne doivent pas être déplacés sans l'autorisation préalable du service instructeur . Il est strictement **INTERDIT** de faire sortir ces bois sensibles de la zone délimitée du foyer sans l'autorisation préalable de service en charge de la protection des végétaux de la DRAAF Nouvelle Aquitaine.

Foyer de nématode du pin détecté sur la commune de Seignosse

Le préfet de région prend des mesures pour contenir le risque de diffusion.

Pour plus d'information :

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/un-foyer-de-nematode-du-pin-detecte-sur-la-commune-de-seignosse-le-prefet-de-a3874.html>

Complément d'identité

Type de demandeur

Vous êtes :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

un particulier

un professionnel

une association

une collectivité

Nom de l'entité

Siret

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Adresse

Téléphone

Adresse électronique

Votre déclaration

Chantier

Nature du chantier envisagé

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Abattage

Élagage uniquement

Date du chantier d'abattage/élagage

Rappel : seuls les chantiers pour mise en sécurité des biens ou personnes sont concernés par cette déclaration

Nom de l'entreprise responsable du chantier

Numéro SIRET de l'entreprise responsable du chantier

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Essence concernée

Seuls les conifères nous intéressent

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Pin

Ne sais pas

Nombre d'arbres sensibles concernés par l'opération

Etat sanitaire des arbres sensibles concernés par l'opération

Des prélèvements pourront être diligentés par l'administration

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Morts

En mauvaise santé, dépérissants

Sains, verts

Nombre d'arbres résineux morts

Nombre d'arbres résineux en mauvaise santé (dépérissant)

Nombre d'arbres résineux sains (verts)

Adresse du chantier

Je mets un POINT pour localiser le CHANTIER

Pour utiliser la cartographie, votre navigateur doit être compatible avec la norme webgl. Liste des navigateurs compatibles : <https://caniuse.com/webgl>

Pour faciliter le traitement, merci d'indiquer un POINT.

Stockage

L'adresse du lieu du stockage est différente de celle du chantier.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Adresse du lieu de stockage

Je mets un POINT pour localiser le site de stockage des bois coupés

Rappel : l'entreposage doit se faire à proximité immédiate du chantier ou si ce n'est pas possible dans un site précisé obligatoirement situé dans la zone délimitée.

Attention : les bois sensibles coupés ne peuvent pas sortir de la zone délimitée du foyer de nématode.

Destination

Les bois coupés d'essences sensibles doivent rester stockés sur place afin d'éviter la propagation du nématode du pin ou de son vecteur. ou à proximité du chantier

Les végétaux sensibles coupés <u>ne doivent pas être déplacés</u> sans l'autorisation préalable du service instructeur.

Il est strictement INTERDIT de faire sortir ces bois sensibles de la zone délimitée du foyer sans l'autorisation préalable de service en charge de la protection des végétaux de la DRAAF Nouvelle Aquitaine.

Destination envisagée des bois coupés

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Déchets verts en Zone Délimitée

Incinération

Valorisation

Etablissement de destination envisagé des bois coupés

Soumise à VALIDATION de l'administration

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photographies des arbres sensibles

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photographies du stockage des bois coupés

Remarques, commentaires éventuels

Je certifie que les opérations d'abattage/élagage décrites ci-dessus sont bien réalisées dans le cadre d'une mise en sécurité de biens ou personnes et m'engage à mettre en œuvre lors du chantier un protocole sanitaire concernant le nettoyage du matériel et des véhicules sur place afin de ne pas transporter de végétaux sensibles ou l'insecte vecteur Monochamus et ce, afin d'éviter la propagation du nématode ou de son vecteur.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

